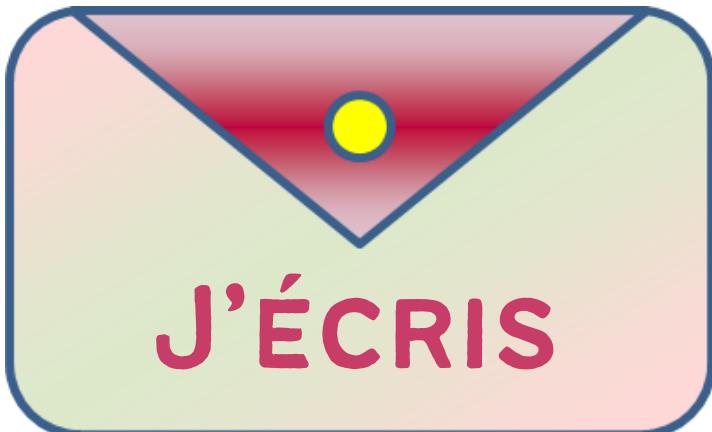


RAPPORT D'ACTIVITÉS

Association J'écris

Année 2025



Aide à l'écrit et aux démarches

Accès aux droits

Année 2025 : une année active et de stabilisation pour J'écris.

En 2025, l'association J'écris a **poursuivi son activité de permanences d'écrivaine publique** démarrée en 2024.

L'association a pour objet de proposer une **aide à l'écrit** et aux démarches **administratives, sociales ou personnelles**. J'écris exerce cette activité de manière **professionnelle**, avec un souci **d'exigence**, de **qualité**, et une démarche **d'autonomisation** des personnes. L'association entend participer à **l'accompagnement social** et au **développement de l'expression** du public.

Après une année 2024 dédiée à la **structuration** de l'association, aux **prises de contacts avec les partenaires** et au **démarrage** de l'activité en septembre 2024, l'année 2025 a été une année de **forte activité**, avec des **permanences dans 4 lieux différents** sur Villeurbanne et Lyon (La Maison du livre, de l'image et du son, la Cantina et le Rize sur Villeurbanne, et la Maison de l'Hospitalité à Lyon).

L'écrivaine publique de l'association, Lucile Clavier, fondatrice de J'écris a tenu **toutes ces différentes permanences**, et est embauchée par l'association en contrat **CDI depuis janvier 2025**.

L'année 2025 a également permis de **renforcer les partenariats déjà mis en place et en ouvrir de nouveaux**, de poursuivre le développement du réseau de l'association dans le **champ de l'accès aux droits**, et de nous **former** pour perfectionner et approfondir notre pratique .

Voici dans les pages qui suivent des **précisions sur les différentes permanences** tenues par J'écris avec des **données chiffrées**, un **bilan** des actions et les **perspectives** pour la suite.

Les différentes permanences tenues au cours de 2025

• A la Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne

Le début de l'année 2025 a vu le **démarrage** d'une permanence hebdomadaire, tous les lundis après-midis à la Maison du livre, de l'image et du son (MLIS) de Villeurbanne.

Le lieu est **bien identifié** et les demandes nombreuses. Nous avons donné **plus de 170 rendez-vous** avec **une centaine de personnes différentes** au cours de l'année, tant pour des premiers rendez-vous que pour des rendez-vous de "suivi".



Le cadre est bien adapté à l'activité. La MLIS a modifié les **modalités de prise de rendez-vous de la permanence**, les usagers devant dorénavant prendre rendez-vous directement auprès de l'écrivaine publique, ce qui a permis de gagner en qualité. Les **rendez-vous longs** sont appréciés. Une permanence du **médiateur numérique** vient compléter l'offre de la MLIS, des liens se sont également construits avec **l'équipe de l'espace multimédia**.

• A la Maison de l'Hospitalité, tiers-lieu solidaire à Lyon

Depuis septembre 2025, nous avons également démarré une permanence dans ce **nouveau tiers-lieu solidaire**, qui a ouvert lors de l'année 2025 à Lyon.

Le lieu comporte à la fois des **bureaux d'associations locales** agissant pour l'accueil des personnes migrantes, ainsi qu'un **café interculturel ouvert à tout-e-s**, créant du lien entre les personnes et dans le quartier.

Nous tenons une permanence dans la salle polyvalente du tiers-lieu, un **mercredi matin sur deux**.

Le lieu est bien adapté à notre service, dans la mesure où les **demandes de personnes étrangères et migrantes** constituent une **part majoritaire de notre activité** (demande de titre de séjour, accès aux droits et aux services...). Cela nous permet également de mieux connaître et travailler **en lien et en complémentarité** avec d'autres acteurs locaux sur ces questions.

- **Au sein du centre culturel Le Rize à Villeurbanne**



Nous avons poursuivi en 2025 le partenariat entamé en 2024 avec Le Rize à Villeurbanne.

Nous intervenons dorénavant un jeudi après-midi par mois, toujours **au sein de la médiathèque** pendant une période de fermeture au public, ce qui est idéal en termes de conditions et de confidentialité.

Nous recevons régulièrement **des personnes du quartier** qui ne connaissaient pas le lieu, certaines prennent ensuite un abonnement. Le Rize est également un lieu intéressant pour interroger avec les personnes **les savoirs**, comment on cherche, vérifie une information. Les **demandes sont variées**, ce qui correspond également à l'"esprit" du lieu.

- **A la Cantina au sein du tiers-lieu l'Archipel à Villeurbanne**

Nous avons également continué en 2025 les permanences à La Cantina, où nous avions commencé l'activité en septembre 2024.

Ce lieu nous a permis de **bien définir le service proposé**, son contenu, son fonctionnement, ses atouts, ses limites, d'étoffer le réseau partenarial également.



Avec l'ajout des permanences à la Maison de l'Hospitalité au cours de l'année, et la nécessité pour l'écrivaine publique de **garder un rythme soutenable pour continuer à proposer un service de qualité**, nous avons décidé - avec un petit pincement au coeur! - d'arrêter la permanence à la Cantina à la fin de l'année 2025. Les liens vont continuer à perdurer avec ce lieu quoi qu'il en soit, que ce soit pour des **réorientations** ou des **rendez-vous plus ponctuels**.

Quelques chiffres:

En 2025, nous avons :

- tenu **plus de 80 permanences** "physiques", ce qui représente **330 personnes accueillies** sur l'année, avec en moyenne **une dizaine de personnes reçues** par semaine. Un travail important est également effectué **à distance** pour des suivis, relances, échanges, emails, pour de la veille sociale et également pour les prises de rendez-vous directement par l'écrivaine publique.
- Parmi les personnes reçues, **50%** sont des 1er rendez-vous et **50%** sont des rendez-vous de "suivi", pour des personnes avec lesquelles une **relation de confiance** s'est installée.
- Une **cinquante de rendez-vous ponctuels** à été donnée sur l'année, en dehors des permanences régulières, pour des rendez-vous de suivi urgents, majoritairement à la MLIS ou dans des lieux partenaires (Maison Sésame et Escale Solidaire Wilson à Villeurbanne)

Le public et les demandes

J'écris a reçu un **public divers**, souvent **orienté par de multiples acteurs**, à la fois des **acteurs institutionnels** (Mairies, MDM, Maison de la justice et de du droit, Maison des Aînés, CCAS, CAF, CARSAT..), des **acteurs associatifs dans le champ du social et de l'accès aux droits** (centres sociaux, escales solidaires, PIMMS, Armée du salut, Maison Sésame, association LEA...) ou encore des **professionnel·les** dont l'activité est complémentaire de celle de notre service d'écrivaine publique (formateur·rice FLE, médiateur numérique, travailleur·ses sociaux...). Le **réseau s'est étoffé** le long de cette année 2025, grâce aux **permanences** que nous proposons dans des lieux différents et aux **rencontres** que nous avons initiées avec des acteurs locaux. Le **site internet de J'écris** et le **bouche-à-oreille** sont également efficaces.

Les **demandes sont variées**, avec toujours une prédominance des besoins liés aux **droits des personnes étrangères**, aux **dossiers MDMPH**, aux demandes relatives au **logement**. Notre présence depuis septembre 2025 à la **Maison de l'hospitalité** nous permet d'être dans un **environnement favorable** pour continuer d'apprendre et d'être en lien avec des acteurs agissant pour l'accueil et l'accès aux droits des personnes étrangères. Nous avons pu également au cours de l'année 2025 réaliser **deux formations** : en juin avec **l'association ALPIL** sur les **recours DALO** (Droit Au Logement Opposable), nous ayant permis d'approfondir notre connaissance de cette démarche et d'aider au mieux les personnes à la réaliser, et en novembre à la **MDM de Lyon 1** sur les **dossiers MDPH**. Nous continuons également d'avoir des échanges réguliers avec des **administrations**, notamment la **Préfecture**, pour des situations de **ruptures de droit**.

Les personnes viennent souvent de **Villeurbanne** (où nous tenons la majorité des permanences), mais également de **nombreuses autres communes de la Métropole**. J'écris reste attachée à recevoir un **public divers, mixte, de nationalités très différentes**, avec une attention particulière pour les publics ayant le plus de **difficultés pour accéder à leurs droits**.

Nous continuons à répondre à des demandes pour lesquelles les personnes ont des difficultés à trouver de l'aide sur le territoire, comme par exemple pour les **dossiers de naturalisation**. Nous privilégions **l'écoute, l'autonomisation** des personnes, le **respect de leurs choix**.

Les financements

Le service est **gratuit** pour le public.

L'activité a été financée en 2025 d'une part, grâce aux **contrats avec la MLIS et le Rize**, et d'autre part, grâce aux **subventions** de la **Métropole de Lyon** et de la **Ville de Villeurbanne**.



La presse parle de J'écris...

Article du journal Le Progrès, le 15 octobre 2025

Mercredi 15 octobre 2025

Actu Villeurbanne | 25

Villeurbanne | Lyon

Lucile Clavier, écrivaine publique : « Mon agenda est plein »

Lucile Clavier, 27 ans, aide les personnes éloignées de la langue française ou ayant des difficultés à l'écrit : démarches administratives, sociales ou professionnelles, comprendre ou rédiger des courriers. Elle intervient à Lyon et Villeurbanne.

« J'aime écrire », reconnaît Lucile Clavier, 27 ans, qui a embrassé le métier d'écrivain public professionnel. Après des études littéraires et de droit, elle a obtenu un agrément grâce à une formation professionnelle auprès de l'Association des écrivains publics professionnels (AEPF). Celle qui éprouve de « l'intérêt pour les questions sociales, de droit, de justice » a monté sa structure, l'association J'écris, dont elle est salariée. Sa motivation ? « J'aime rendre service. J'aime ce rapport aux gens. Et il y a des résultats concrets. »

Depuis un an, elle tient des permanences. D'abord à la Maison du livre, de l'image et du son (MLIS) de Villeurbanne. « Un



Lucile Clavier reçoit sur rendez-vous à la MLIS, au Rize et à la Cantina : « Les gens ont un clavier et on partage l'écran, ils peuvent faire eux-mêmes, en étant guidés. » Photo Claudine Spiès Barret

et à la Cantina : « Cela me permet de toucher des publics divers. »

Un vrai besoin, surtout pour le numérique

Lucile Clavier assure un service généraliste : accès aux droits,

tiens beaucoup », glisse-t-elle.

« Je reçois des personnes en difficulté avec la langue française ou avec l'écrit, des personnes âgées en difficulté numérique ou encore des cas de discriminations. On peut aussi me de-

complexes ou pour monter un dossier. C'est très varié ! Il y a beaucoup de besoins, mon agenda est plein. »

Informations précises et conseils pertinents

Clavier doit être à jour sur toutes les réglementations : « Il faut faire de la veille et avoir une capacité de recherche pour trouver l'information précise et donner les conseils pertinents. » Si besoin, elle assure le suivi et la relance jusqu'à l'aboutissement de la démarche. « Je travaille aussi sur l'autonomie des gens : je prévois des rendez-vous longs, ils ont un clavier et on partage l'écran. Ils peuvent ainsi faire eux-mêmes et gagner en compétences. »

• De notre correspondante

Claudine Spiès Barret

Permanences à Villeurbanne et Lyon, sur rendez-vous (via le site de l'Association d'écrivains publics sur Lyon et périphérie : ecrits.net). Les lundis après-midi à la Matson du livre, de l'image et du son (MLIS), 247 cours Émile-Zola à Villeurbanne (métro A Flachet) ; un vendredi après-midi par mois à La Cantina, 172 B rue Anatole-France à Villeurbanne, tiers-lieu L'Archipel (métro A Flachet) ; un jeudi après-midi par mois au Rize, 23 rue Valentin Haüy à Villeurbanne ; un mercredi matin sur deux à la Matson de

Bilan 2025, perspectives pour 2026 et la suite

Nous dressons un **bilan positif** de cette année 2025.

Le rythme soutenu des 4 lieux de permanences a permis de gagner en **qualité**, en **efficacité**, en **compréhension des situations** et des **demandes**.

Le choix d'arrêter une permanence par mois permettra de dégager un peu de temps à l'écrivaine publique, notamment pour de la **veille approfondie** dans les domaines concernés par l'activité, et pour garder la disponibilité nécessaire au **bon fonctionnement du service** et à **l'écoute des personnes**.

Les besoins sont dans tous les cas bien confirmés, en attestent les **permanences remplies** et **demandes auxquelles nous n'avons pas pu répondre** faute de créneaux disponibles.

Nous avons choisi de limiter la croissance de l'activité au cours de 2025, afin de garder une **facilité de gestion**, une forme d'**indépendance**, une **proximité directe avec les personnes**, mais également au vu des **financements réduits**.

L'association tient à ce jour à **maintenir des permanences** à la fois dans les **médiathèques**, bien adaptées au service proposé, mais également dans des **lieux/tiers-lieux sociaux**, ce qui apporte à l'activité, au **croisement de plusieurs domaines**. Se pose la question d'envisager à l'avenir **une/des spécialisations**, en fonction des besoins, possibilités, propositions et de l'**évolution de l'activité**.

J'écris est contente des **bons retours**, des **partenariats renforcés**, des **contrats dans les médiathèques renouvelés** pour 2026. Nous tenons à garder notre engagement dans notre pratique, continuer à nous former, rencontrer, tisser des liens avec des structures et des personnes.

L'association reste **attentive** au contexte local et national, et ouverte aux **opportunités** et éventuels nouveaux **projets/partenaires**, pour 2026 et dans les années à venir.



Association J'écris
8 avenue Piaton,
69100 Villeurbanne
N° SIRET 925 147 068 00017
APE 94.99Z